



UNION LANAUDIÈRE SUD

Politique de frais reliés à l'arbitrage 2026

01. Cours District

Ouverture de dossier

Aucun frais. Cependant, le cours doit être payé EN ENTIER avant de pouvoir prendre part à la formation.

Le cours, d'une durée de 16 heures, sera donné en deux parties : une portion théorique (modules en ligne) et un volet pratique (terrain). Le cout est de 95,00 \$.

Participants

Les participants au stage d'arbitre district doivent être âgés de 14 ans ou plus avant le 1^{er} juillet de l'année en cours.

Le participant doit être dûment affilié au club pour pouvoir participer au stage de formation. Cela signifie qu'il doit avoir le profil « arbitre » dans Spordle, que sa photo et ses informations soient valides et à jour. Ces étapes se font à l'un des bureaux du Club, ou en ligne.

Paiement

Tous les paiements doivent être faits sur la plateforme Spordle AVANT d'avoir accès au cours. Le matériel peut être acheté au même moment ou plus tard, mais le candidat doit l'avoir avant de se présenter à la session dite « terrain ».

Pour chaque achat, les frais administratifs ne seront pas remboursés, afin d'acquitter les frais de transaction.

Annulation

À partir du moment où le candidat a procédé à l'inscription et/ou à l'achat de matériel : 25,00 \$.





02. Remboursement du cours et/ou du matériel

L'Union Lanaudière Sud remboursera le cours, le sifflet, le drapeau et l'uniforme, si ces critères sont respectés :

- a) Cours (80\$) : arbitrer au moins dix (10) matchs par an ; remboursable sur deux (2) ans, soit 40\$ par an.
- b) Sifflet (7\$) et drapeau (22\$) : arbitrer au moins 15 matchs par an ; remboursable après la première année.
- c) Uniforme (80\$) : arbitrer au moins 25 matchs par an; remboursable sur deux (2) ans, soit 40\$ par an

N.B. 1. : Les matchs arbitrés pour d'autres clubs et/ou pour la Région ne sont pas comptabilisés. Par contre, les matchs de festivals et/ou de tournois à l'ULS le sont.

N.B. 2. : Le Club ne rembourse qu'un drapeau.

N.B. 3. : Si l'achat n'a pas été fait au Club, une facture sera demandée.

N.B. 4. : Une entente peut subvenir pour un remboursement, selon certaines conditions acceptées par le Directeur à l'Arbitrage (blessure, voyage humanitaire, etc.)

N.B. 5. : Les frais de transaction sur chaque achat ne sont pas remboursables.

Les remboursements se feront en fin de saison, soit novembre et/ou décembre.

03. Frais d'affiliation

Les couts d'affiliation sont assumés par le Club.





04. Tarifs et Paiements

Les paiements se font aux deux semaines, par dépôt direct.

CATÉGORIE	Central	Assistant.e
U9	19,85 \$	
U10	22,55 \$	
U-11	24,25 \$	22,85 \$
U11 D1/D2	25,85 \$	23,80 \$
U-12	27,25 \$	25,35 \$
U-12 D1/D2	28,70 \$	26,65 \$
U13-14 LL	37,25 \$	29,20 \$
U-13 LR	38,70 \$	30,55 \$
U-13 LDIR	40,70 \$	30,55 \$
U-14 LR	39,70 \$	30,55 \$
U-14 LDIR	41,75 \$	30,85 \$
U15-16 LL	44,45 \$	33,30 \$
U-15 LR	47,30 \$	34,80 \$
U-15 LDIR	48,30 \$	36,90 \$
U-16 LR	47,30 \$	35,45 \$
U17-18 LL	53,45 \$	38,50 \$
U18 LR	56,10 \$	41,15 \$
U21 LL	58,00 \$	43,75 \$
COUPE SR ULS	62,00 \$	46,00 \$

Afin d'être payé, vous devez compléter et retourner la fiche de l'employé, via le lien suivant :

<https://form.jotform.com/socceruls/formulaire-embauche>





05. Autres frais

- Dépannage 2h et moins : + 5,00 \$
- Match U13-U18 arbitré à deux (2) arbitres plutôt que trois (3) : salaire de l'absent.e réparti
- match U13-U18 arbitré à un (1) arbitre plutôt que trois (3) : salaire x 1,5
- Accompagnement : 25,00 \$/h
- Supervision sur U13 à U18 : 35,00 \$/h

06. Frais d'assignation

Les frais d'assignation sont assumés par le Club.

07. Achats

- a) Le cours coute 95\$.
- b) L'uniforme coute 90\$.
- c) Le sifflet coute 10\$.
- d) Le drapeau coute 25\$

08. Impôts

Veillez noter qu'une décision, prise en 2002 par la cour du Québec, a statué que les officiels au soccer (arbitres, arbitres assistants, évaluateurs et/ou formateurs) sont considérés comme des travailleurs autonomes. Il est donc de votre responsabilité de déclarer aux différents paliers gouvernementaux les revenus que vous aurez reçus durant l'année. Un relevé T4A sera remis à tous les arbitres en temps et lieu, si vous avez gagné au-delà de 500,00 \$.

Patrick Dufour
Directeur à l'arbitrage
pdufour@socceruls.com

NDA : L'usage du masculin n'a pour but que d'alléger le texte.

